



Pourquoi ouvrir une liste de naissance ?

Vous avez ainsi l'opportunité de choisir les produits dont vous avez réellement besoin et vous évitez les cadeaux doublons.

Vous donnez la possibilité à vos proches, même les plus éloignés, **d'avoir des idées de cadeaux** et de contribuer à la liste de manière rapide et efficace, avec l'assurance de **vous faire plaisir**. Vos proches peuvent choisir le montant de leur participation ou sélectionner un ou plusieurs articles dans votre liste.

Pourquoi en Pharmacie ?

La Pharmacie de France se trouve à proximité de votre domicile, vous pouvez donc facilement faire évoluer votre liste.

Vous bénéficiez des **conseils adaptés** de l'équipe de la Pharmacie de France. Vous profitez de la qualité des produits.

Vous emportez les produits quand vous le souhaitez et vous préparez l'arrivée de bébé en toute tranquillité.

Quels sont les avantages offerts ?

Dès 100€ d'achats, nous offrons un **cadeau surprise** à votre bébé.

À la clôture de la liste, nous vous offrons un **bon d'achat d'une valeur de 5%** de son montant total ou **10% pour toute liste dont les participations dépassent les 300€**.

Comment bien utiliser la liste de naissance ?

Je crée ma liste

L'équipe de la Pharmacie de France vous accompagne dans la création de votre liste de naissance : les indispensables de la maternité, les produits d'hygiène et de soin votre bébé, l'aide à la préparation des repas.

Lors d'un rendez-vous personnalisé, nous vous aidons à **choisir les produits qui vous sont adaptés**.

Vos proches peuvent choisir le montant de leur participation ou sélectionner un ou plusieurs articles dans votre liste.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous prévenir par email à chaque nouvelle participation, réservation ou achat.



Je diffuse ma liste

Lorsque votre liste est prête, il ne vous reste plus qu'à avertir vos proches.
Nous mettons à disposition des carteleTTes afin de faciliter le passage de l'information.

Je gère ma liste

Vous pouvez à tout moment supprimer/ajouter un article.

Nous pouvons à tout moment vous tenir informée de l'historique des participations et du montant disponible sur votre cagnotte. Celle-ci vous permet de choisir un article de votre liste dès que vous le souhaitez (si ce montant n'est pas assez élevé, vous pouvez compléter par un paiement personnel).

Dès 100€ de participations, nous offrons un cadeau surprise à votre bébé !

Les prix indiqués lors de la sélection de vos articles sont toujours indiqués sans démarque. Les prix peuvent varier s'ils bénéficient d'une remise ponctuelle. Lors du règlement de vos achats, vous bénéficiez bien sûr du prix indiqué à ce moment-là.
De plus, si toutefois, un prix venait à augmenter dans l'année, vous continuez à profiter du prix indiqué lors de l'ouverture de votre liste.

Les avantages proposés lors de la création de votre liste de naissance ne sont pas cumulables avec les avantages de programme de fidélité de la pharmacie.

Je clôture ma liste

Votre liste est valable un an à partir de sa date de création.

A la création de votre liste, votre pharmacie vous offre un bon achat* de

- ✓ **5% du montant total de votre liste**
- ✓ **10% pour toute liste dont les participations dépassent les 300€.**

Les participations effectuées sur votre liste doivent être utilisables avant sa clôture et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

**Bon d'achat non échangeable, non fractionnable et non cumulable avec toute autre opération ou promotion en cours. Valable un an à compter de sa date d'émission.*



Comment faire participer vos proches à la liste de naissance?

Vous pouvez passer l'information simplement par l'intermédiaire de vos parents ou amis proches. Nous mettons à votre disposition des cartelettes afin de faciliter le passage de cette information.

Deux configurations peuvent se présenter :

- ✓ Vos amis souhaitent venir choisir vos cadeaux à la Pharmacie de France avant de venir vous rendre visite. Ils peuvent donc passer quand ils le souhaitent, nous leur présenterons votre liste actualisée en fonction des cadeaux qui n'ont pas encore été offerts.

- ✓ Vos amis souhaitent participer à votre liste sans forcément se déplacer. Ils peuvent donc se mettre en contact avec nous par téléphone, mail, ou courrier. Nous enregistrons leur participation qui va grossir votre cagnotte. Libre à vous de venir quand vous le souhaitez à la pharmacie pour venir choisir vos cadeaux.

Nous nous ferons également une joie de vous accompagner et de vous prodiguer tous les conseils nécessaires dans le choix des produits que vous utiliserez quotidiennement.

N'hésitez pas à nous consulter.

